

1- Kippour, l'effacement des fautes. Selon la Halakha, la condition principale pour être pardonné de ses fautes à Kippour, et d'échapper à la punition, c'est de faire *Téshouva*. C'est-à-dire, selon **Rambam**, de confesser verbalement sa faute, de la regretter et, évidemment, de ne plus la refaire. Dans le cas où il n'exprime pas verbalement sa faute, même si le coupable ne la commet plus, il reste exposé au châtement. Quoi qu'il en soit, La Torah ne semble pas tenir compte de circonstances atténuantes, comme cela existe avec des juges humains.

2- Un passage troublant. Il y a un passage troublant dans les prières que l'on dit à *Rosh Hashana* et *Kippour*, dans lequel nous demandons à *Hashem* de révéler Sa grandeur à tous les êtres de la Terre, de sorte que (Téfila) :

« Celui qui agit, saura que c'est Toi qui le fait agir »
ידוע כל פעול כי אתה פעלתו

Autrement dit, nous demandons à *Hashem*, de rendre conscients les hommes du fait que leurs actes sont commandés par Lui, autrement dit, que *c'est Lui qui agit* à travers leurs actes. Par ces paroles, nos Sages ז"ל, veulent suggérer, par exemple, que l'homme n'a pas à se vanter de ses actes, même des plus méritoires, puisque qu'en vérité *c'est Hashem qui agit*.

3- La responsabilité de l'homme. Mais ces mots sous-entendent aussi que les hommes sont comme des marionnettes manipulées par *Hashem* dans le décor du Monde ! S'il en est ainsi, quelle est la responsabilité de l'homme sur ses actes, en général, et sur ses fautes en particulier ?

4- La Nature manipulée. On trouve la même idée chez nos sages ז"ל, au sujet de la Nature (*Bereshit Raba*10) :

« Tu ne trouveras pas jusqu'au moindre brin d'herbe sur Terre qui n'ait pas, dans le ciel, un préposé veillant sur lui et qui, en le frappant, lui dit : "Pousse !" »

אין לך עשב ועשב מלמטה שאין ממונה עליו מלמעלה, ושומר אותו, ומכה אותו, ואומר לו גדל

En réalité, nous savons aujourd'hui, grâce aux progrès de la Science, que cette affirmation est vraie. En effet, toute la Nature, depuis les galaxies géantes jusqu'aux particules infiniment petites, obéit à des lois immuables établies dès la Création. Toutes ces lois jouent, sur toute la Création, le rôle de ce préposé veillant sur ce brin d'herbe.

5- L'Homme manipulé. Là où les choses sont beaucoup plus étonnantes, c'est lorsque nos Sages ז"ל, enseignent qu'il en est ainsi pour l'Homme (*Houlin* 7b) :

« Pas un homme ne remue son doigt ici-bas sans que cela ne soit annoncé là-haut »

אין אדם נוקף אצבעו מלמטה אלא אם כן מכריזין עליו מלמעלה

Ces paroles laissent entendre que, comme le brin d'herbe, l'homme serait une sorte un pantin mû par les mains d'*Hashem*. Or, s'il en est ainsi, les mitzvot que l'homme accomplit ne sont plus à mettre à son crédit ! De même, il ne serait pas responsable de ses fautes non plus ! Dès lors que peut-il se faire pardonner à *Kippour*?

6- Quelle place pour le libre-arbitre ? Une telle vision des choses est totalement contradictoire avec le fait que la Torah impose des mitzvot. Cela contredit aussi tous les enseignements de la Torah au sujet de la récompense et de la punition. Enfin et surtout, cela ne laisse aucune place au libre arbitre et rend l'Homme et toute la Création inutiles.

7- La place du libre arbitre. Ce sont les paroles de Nos Sages ז"ל, qui nous ouvrent une porte lorsqu'ils disent (*Berakhot* 33b) :

« Tout provient du Ciel, hormis la Crainte du Ciel »
הכל בידי שמים, חוץ מיראת שמים

D'un côté, cela confirme bien que tout ce qui se produit dans l'Univers est l'expression de la Volonté de D., mais Il reste tout de même une petite exception à cette suprématie : la *Crainte du Ciel*. Voyons ce qu'est cette *Crainte* et quel est son rapport avec le libre arbitre.

8- Les trois formes de la Crainte. Voici ce que le *Zohar* enseigne au sujet de la *Crainte* (*Zohar Traduit Hakdama* 11a) :

« Il existe trois formes de crainte. Deux d'entre elles ne sont pas les formes essentielles de la crainte, contrairement à la troisième »
היראה נפרדת לשלשה צדדים, שנים מהם אין בהם עקר כראוי, ואחד עקר של יראה.

La première forme est décrite ainsi (id.) :

Il y a celui qui montre de la crainte vis-à-vis du Saint ב"ה, parce qu'il veut préserver la vie de ses enfants, ou parce qu'il craint d'être lui-même puni dans son corps ou dans ses biens.

יש אדם שיירא מהקדוש ברוך הוא כדי שיחיו בניו ולא ימותו, או שיירא מענש של גופו או של ממונו, ועל כן ירא ממנו תמיד. נמצאת היראה שהוא ירא מן הקדוש ברוך הוא לא שם אותה לעקר.

Cette première forme est la crainte qu'éprouve l'homme qui a peur d'être puni dans ce à quoi il tient le plus. On dira qu'il craint D. pour sa vie dans ce *Monde-ci*. Voici la deuxième (id.) :

« Il existe des hommes qui ont peur de D. à cause des punitions dans ce monde-ci et de l'expiation en Enfer »

יש אדם שפחד מן הקדוש ברוך הוא משום שפחד מענש אותו העולם ויענש הגיהנם

Cette deuxième forme de crainte englobe la peur d'être puni dans ce monde-ci et aussi dans le *Monde Futur*.

9- Des craintes non-essentielles. Celui qui possède l'une de ces deux formes de crainte démontre qu'il a foi en *Hashem* et en sa *Torah*. Malgré tout, le *Zohar* juge que ces formes crainte ne sont pas essentielles. La raison en est que dans ces deux cas, l'individu évite de fauter par peur d'être *personnellement* touché par la punition. Ses craintes portent sur sa propre personne. Ce sont, en définitive, des craintes égoïstes.

10- La Crainte essentielle. La *crainte essentielle*, selon le *Zohar*, est ailleurs, (id.) :

« C'est celle de l'individu qui craint son Maître (Hashem) parce qu'il est puissant et qu'il règne, qu'il est l'essence de tout ce qui existe, au point que face à Lui plus rien ne possède d'importance »

היראה שהיא עקר, שאדם יירא מרבונו משום שהוא גדול ושליט עקר ושגשג של כל העולמות, והכל לפניו כלא חשובים.

Cette forme de crainte s'installe chez l'individu qui a saisi que *Hashem* est au cœur de tout ce qui existe et que rien n'échappe à Son contrôle. Lorsque l'homme ressent profondément cette vérité, il ne fait plus cas de sa propre personne. Tous ses actes seront motivés par son désir de respecter la volonté d'*Hashem* et il craindra, en permanence, de la transgresser. Dans ce cas, contrairement aux deux autres formes de crainte, ce qui est au centre de la vie de l'homme ce n'est pas sa propre personne, c'est *Hashem*. Avant de découvrir pourquoi la *Crainte du Ciel* est à la source du libre arbitre, il faut d'abord comprendre pourquoi, sans cette crainte, l'homme ne possède pas de libre arbitre.

11- Pourquoi l'homme n'est-il pas libre ? Lorsqu'on observe ce qui, d'une manière générale, motive les actes de l'homme, cela se limite, en réalité, à une seule chose : *son bien-être*. Tout le projet de la vie de l'individu et toute son activité se résument à deux choses :

- La première c'est d'établir ou de rétablir son bien-être. Ce qui se traduit par des actes vitaux comme manger, boire, dormir, se vêtir, se protéger ou protéger ce qui lui est cher.

- La deuxième c'est d'améliorer son bien-être, comme d'accroître son plaisir physique ou parvenir à une meilleure situation matérielle, à une meilleure position sociale ou intellectuelle. Il va s'agir alors d'actes non-vitiaux comme se distraire, s'instruire, s'informer, travailler et développer son activité.

Tout au long de sa vie, l'individu est soumis à cette loi implacable : celle de maintenir ou d'améliorer son bien-être. Cette loi agit sur l'homme malgré lui, de sorte qu'elle enferme sa volonté autour de ce projet. Elle fait de lui un être qui n'est pas libre, même s'il a le sentiment de l'être.

12- Le projet de D. Hashem va proposer à l'homme un autre projet que le **Ram'hal** présente en ces termes (Messilat Yesharim):

« L'homme n'a été créé que pour se réjouir de l'Éternel et profiter de la Splendeur de Sa présence. C'est cela le plaisir véritable, un délice qui dépasse tous les délices que l'on peut rencontrer »

והנה מה שהורו חכמינו זכרונם לברכה הוא, שהאדם לא נברא אלא להתענג על ה' ולהנות מזיו שכינתו שדוה התענג האמיתי והעידון הגדול מכל העידונים שיכולים להמצא

Le **Ram'hal** poursuit (Messilat Yesharim 1)

« Les moyens qui permettent à l'homme de réaliser ce projet ce sont les mitzvot ordonnées par notre Créateur »

והאמצעים המגיעים את האדם לתכלית הזה, הם המצוות אשר צוו עליהן האל יתברך שמו

La Torah explique de quelle manière le peuple juif doit réaliser ce projet (Devarim 13, 5) :

« Vous suivrez l'Éternel votre D., vous le craindrez, vous observerez Ses mitzvot, vous écouterez Sa voix, vous Le servirez et vous vous attachez à Lui »

אחר יה' אלקיכם תלכו אותו ואתו תיראו ואת מצותיו תשמרו ובקלו תשמעו אותו ותעבדו ובו תדבקון

Ce programme consiste à servir Hashem en suivant à la lettre Sa volonté, dévoilée par la Torah, en pratiquant les mitzvot et en s'écartant des transgressions. L'objectif à atteindre est de s'attacher à Hashem. Cet objectif, est répété à quatre reprises dans la Torah, sans doute parce que c'est lui qui permet, comme le dit **Ram'hal**, de 'se réjouir de l'Éternel et de profiter de la Splendeur de Sa présence'. Avant de voir quel est la voie pour 's'attacher à Hashem', revenons sur le Libre arbitre de 'l'homme.

13- Le Libre arbitre de l'Homme. Ce programme que propose la Torah impose des obligations et des contraintes qui contraignent le projet auquel l'homme est attaché : trouver le bien-être immédiat. Le projet d'Hashem et le projet de l'homme s'opposent. Celui qui poursuit son projet personnel, même s'il se sent libre, ne fait qu'obéir à ses tendances naturelles desquelles il est prisonnier. Tandis que suivre le projet de la Torah est le résultat d'un choix qui le libère du joug de ses tendances naturelles. C'est un libre choix, mais cependant, ce choix ne peut naître que d'une seule chose : la crainte de transgresser la volonté d'un être bien supérieur à nous. Cette crainte ne vient pas du Ciel, elle ne fait pas partie de nos tendances, c'est nous même qui la forçons.

14- La voie pour s'attacher à Hashem. Une fois qu'il adhère au projet de la Torah, le juif n'a pas fini son travail. Peut-être pratique-t-il la Torah par crainte pour son bien-être matériel ou pour préparer son bien-être futur ? Il faut donc qu'il trouve une voie qui le rapproche sincèrement d'Hashem. Or de ce point de vue, ses sentiments peuvent le tromper. Par conséquent, il lui faut trouver des signes pour savoir si oui ou non il se trouve sur la voie qui le rapproche d'Hashem.

15- Les signes du rapprochement avec D. Nous allons voir à présent, que ces signes ce sont les mitzvot, mais aussi les fautes. Nous avons vu plus haut que lorsque nous agissons, c'est D. lui-même qui agit, comme affirment les Sages ל"ט :

« Celui qui agit, saura que c'est Toi qui le fait agir »

Cela signifie que, quoi que l'on fasse, que ce soit une mitzva

ou une 'Avéra, c'est Hashem qui agit à travers nous !

« Pas un homme ne remue le petit doigt ici-bas sans que cela soit annoncé là-haut »

Rappelons notre interrogation : comment expliquer qu'à travers la Torah, Hashem impose des mitzvot et menace de punir les transgressions alors que c'est Lui-même qui se trouve derrière leur accomplissement ? Nous allons voir qu'en fait, nos actes sont le reflet de notre relation avec D.

16- Qu'importe qui agit ? Lorsque l'individu fait une mitzva, ou plus précisément, lorsque D. le fait agir dans ce sens, c'est pour lui révéler qu'il est dans une situation où il se rapproche d'Hashem. À l'inverse, lorsque D. Lui-même met l'individu en situation de fauter, c'est pour qu'il comprenne qu'il s'éloigne de son Créateur. Mais a priori tout cela semble évident. Qu'importe, en effet, que l'individu agisse directement ou qu'Hashem agisse à travers lui ? En d'autres termes, pourquoi les Sages ל"ט, veulent-ils nous troubler en nous révélant que c'est D. qui agit à travers nous ? Quels messages cachent-ils dans leur enseignement ?

17- Un mode de communication. La première leçon à tirer de ces enseignements de nos Sages c'est que puisque Hashem est derrière chacun de nos actes, alors aucun de ceux-ci n'est fortuit. Il faut donc les analyser parce qu'ils révèlent l'état de notre relation avec Hashem. Par exemple, Lorsque l'on se sent proche de D. et que, malgré tout, on se surprend à commettre une faute, ce n'est pas simplement que l'on a trébuché. Il s'agit d'un message que D. envoie pour révéler que nous sommes trompés par nos sentiments, et qu'en fait, nous ne sommes pas dans la voie qui mène à Lui.

18- Un lien insécable. Le deuxième enseignement que l'on peut tirer est que, quoi que l'on pense ou que l'on ressente, Hashem ne nous quitte jamais. Même dans les pires situations il est auprès de nous puisque c'est Lui qui nous fait agir ! Il peut, par exemple, pousser un individu vers les situations les plus viles, jusqu'à l'en écœurer, afin de provoquer son réveil.

19- La grandeur de D. Enfin, les Sages nous révèlent ainsi à quel point Hashem est le Maître de l'Univers et à quel point nous devons Le révéler et Le craindre. Ils nous engagent à Lui vouer une confiance absolue et à faire confiance à sa Torah, le guide qu'Il a confié au peuple juif.

20- Que faut-il regretter ? Dans le processus de la Teshouva, dit le **Rambam**, il faut regretter sa faute. Mais si en définitive, comme on l'a vu, c'est Hashem qui agit à travers l'individu, comment l'homme peut-il sincèrement regretter sa faute ? En réalité, il faut comprendre que c'est par la faute qu'Il nous éloigne de Lui, qu'Il nous rejette ! C'est cela qui doit nous déranger, c'est cela qui doit nous faire souffrir. C'est cet éloignement que l'on doit regretter.

21- Pourquoi est-il difficile de regretter sa faute ? Si nous ne souffrons pas d'avoir fauté, si nous ne parvenons pas à le regretter, c'est parce que nous n'avons pas pris la mesure de la grandeur de notre Créateur et qu'à cause de cela, nous ne sommes pas suffisamment attachés à Lui. Si nous offensons un être très cher et qu'il nous rejette, alors, combien nous en souffrons ! Combien nous le regrettons ! Savoir que c'est Hashem qui agit à travers nous, ne réduit pas notre responsabilité l"ן. Cela dévoile à quel point Il veut que l'on s'attache à Lui, même si nous sommes très loin de Lui. Kippour est un temps pour le regret, mais c'est aussi et surtout un moment de rapprochement puisque, en effaçant nos fautes, Hashem nous place tout près de Lui.